



Appel à candidatures

Bourses d'excellence « Eole », une aide à la mobilité vers les Pays-Bas

Le Réseau Franco-Néerlandais accorde des aides financières à la mobilité, destinées à des étudiants en master et à des doctorants, toutes disciplines confondues, pour un séjour d'études, de recherches ou un stage aux Pays-Bas. Ces bourses sont attribuées sur la base d'une sélection stricte des meilleurs projets.

Les bourses d'excellence « Eole » s'adressent en particulier à des doctorants devant faire un court séjour de recherche aux Pays-Bas dans le cadre de leur formation doctorale. Elles peuvent favoriser le bon fonctionnement de thèses en cotutelle. Ces bourses d'un montant de 500 ou de 1000€ ne sont pas renouvelables.

Date limite de réception des candidatures : 18 mai 2012.

Les dossiers de candidature seront examinés par un comité scientifique composé d'enseignants-chercheurs, qui évaluera la qualité des projets pour lesquels une bourse est demandée. A qualité égale, la bourse sera attribuée aux candidats ne bénéficiant pas d'autre soutien à la mobilité.

La sélection finale aura lieu lors d'une session annuelle au mois de juin.

Conditions d'éligibilité

- Etre inscrit en Master dans un établissement français et avoir pour projet de suivre une partie de sa formation dans un cursus accrédité dans une université ou une « hogeschool » (université des sciences appliquées) néerlandaise, de préférence dans le cadre d'un partenariat avec l'établissement d'origine du candidat ;
- ou être inscrit dans un Master accrédité aux Pays-Bas et avoir obtenu un diplôme sanctionnant au minimum trois années d'études supérieures en France
- ou suivre une formation doctorale en France (notamment en cotutelle ou en codirection).
- ou effectuer un stage aux Pays-Bas qui soit validé dans le cadre de la formation diplômante suivie en France (niveau Master ou doctorat).
- La demande portera sur des séjours effectués au moins en partie pendant l'année universitaire 2012-2013. Les séjours se terminant avant le 1^{er} août 2012 ne pourront être pris en compte.

Composition du dossier de candidature

Le dossier devra comporter :

- Une lettre de motivation soignée et détaillée décrivant le projet d'études, de recherche ou de stage et évoquant notamment les raisons du choix des Pays-Bas.
- Un Curriculum Vitae
- Pour les étudiants en école d'architecture ou d'art, un portfolio de 3 planches maximum.
- Les coordonnées postales et électroniques du candidat
- Une photocopie de la carte d'étudiant
- Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport

- Un document attestant de la démarche engagée auprès de l'université ou de l'établissement/l'entreprise où le candidat souhaite effectuer ses études ou son stage aux Pays-Bas.
- Pour les cotutelles de thèse, la convention liant les deux établissements intéressés, les directeurs de thèse et le doctorant ; dans le cas d'une simple codirection, une lettre d'acceptation des directeurs français et néerlandais
- Pour tous les doctorants, une présentation d'une page du projet de recherche et la liste des publications éventuelles
- Pour les stages, la convention de stage si disponible, sinon au minimum l'acceptation certifiée par le lieu d'accueil.

Transmission des candidatures et calendrier

Les demandes doivent parvenir au Réseau Franco-Néerlandais **avant le 18 mai 2012**.

N.B. *Les candidatures doivent être impérativement soumises par le biais du formulaire en ligne créé à cet effet, sur le site www.frnl.eu. Les dossiers envoyés par la poste ou par mail ne seront pas retenus.*

Les candidats recevront un accusé de réception.

Les réponses seront adressées aux candidats à la fin du mois de juin et le montant des bourses versé **entre juillet et septembre 2012**. Pour savoir si votre dossier est bien éligible, n'hésitez pas à nous contacter.

Les résultats des sessions 2010 et 2011 peuvent être consultés sur le site du Réseau Franco-Néerlandais : www.frnl.eu